

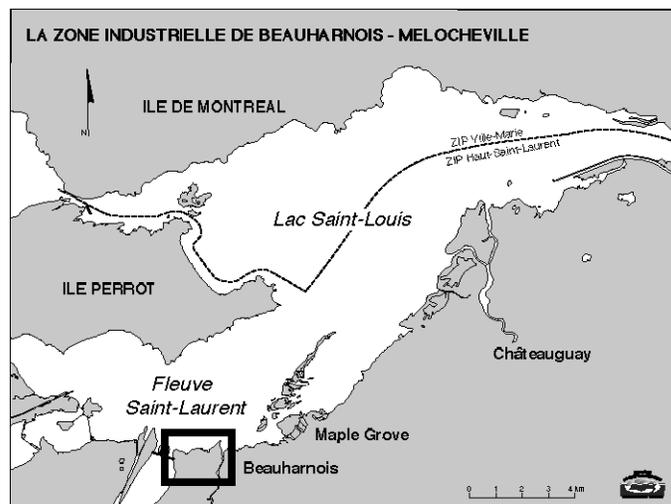
Date d'ouverture : 31/03/1996

FICHE TECHNIQUE

Thématique : Pollution industrielle

Nom du projet : Papiers fins de spécialité Domtar-Beauharnois

Localisation : 19 Mill, Beauharnois (voir carte)



Problématique : La compagnie Domtar de Beauharnois produit du papier-monnaie et des papiers fins de spécialité. L'usine de Beauharnois emploie des pâtes de bois mou, des pâtes de bois dur, de la pâte de chiffon laquelle est fabriquée à l'usine même à partir de rejets d'usine de textile, et de cassés de papier. La production moyenne quotidienne de papier et de pâte de chiffon est de 37 tonnes métriques/jour et 12,5 t.m./jour respectivement.

Les eaux de procédé en provenance du clarificateur primaire installé en 1972 étaient rejetées dans la rivière Saint-Louis. Depuis 1989, les liqueurs de cuisson subissent un traitement secondaire appelé système PACT (boue et charbon activé). L'effluent était alors une source de matières en suspension (MES) et causait une augmentation de la demande biochimique en oxygène (DBO_5).

En 1995, l'usine a entrepris des travaux pour se conformer aux nouvelles normes du gouvernement provincial, entrant en vigueur en octobre 1995, et du gouvernement fédéral, en vigueur en janvier 1996. L'ajout d'un traitement secondaire basé sur la technologie des réacteurs biologiques séquentiels (RBS) s'est avéré le plus performant compte tenu du type de production. Le système est en fonction depuis le 16 août 1995.

Les eaux traitées sont maintenant rejetées dans le lac Saint-Louis. Le débit moyen est de l'ordre de 6 000 mètres cubes par jour. Les eaux traitées répondent aux nouvelles normes prévues de MES, de DBO_5 et de toxicité. A titre d'exemple, l'efficacité d'enlèvement de la DBO_5 est d'environ 90 à 95%, avec des concentrations résiduelles très faibles, soit 3 à 12 mg/l dans l'effluent final. Le coût du projet est d'environ 6 millions de dollars.

Solution : La solution est en grande partie trouvée avec le traitement secondaire. Les gens lors du colloque, nous ont dit, d'être strict avec les rejets industriels, municipaux et agricoles. Il faut cependant avoir les hommes et les moyens pour le faire sans oublier la volonté politique.

Pour éliminer les rejets accidentels, Domtar a prévu dans son système de protection de l'environnement **un réservoir d'urgence**. Advenant un déversement accidentel, celui-ci pourra être dévié vers le réservoir d'urgence avant d'atteindre le traitement secondaire.

De plus, Domtar a amorcé, en décembre 1995, un programme de formation en environnement pour ses 200 employé(e)s, programme qui se poursuivra en 1996. Le cours en environnement, traitant de la réglementation et des lois, sert à sensibiliser les employé(e)s à la protection de l'environnement et décrit nos systèmes de protection pour protéger l'environnement. De plus, des cours de formation technique sont donnés aux groupes de production pour opérer plus efficacement leurs équipements.

Pour aider à mieux gérer les risques environnementaux le programme “Gestion responsable”, utilisé par une bonne majorité des usines chimiques au Canada, pourrait être utilisé. Il faut noter que Domtar-Beauharnois possède déjà depuis plusieurs années des éléments de gestion comparables avec ce programme. L’association canadienne des pâtes et papier (ACPP) est de plus à mettre sur pied un programme semblable à celui de gestion responsable pour tous les membres de cette association.

Une dernière étape pourrait-être l’implantation d’un traitement tertiaire avec les diverses étapes que cela implique. Avant d’investir pour le traitement tertiaire, Domtar envisage de réduire son utilisation en eau et de recirculer une partie des eaux traitées. De plus, le besoin environnemental devra être démontré par des études qui seront effectuées dans le cadre du règlement provincial sur les attestations d’assainissement et du règlement fédéral sur les effluents des fabriques de pâtes et papiers.

Avantages :

- ~ La formation et la gestion responsable préviennent les incidents et réduisent les coûts d’opération.
- ~ Réduction et recirculation partielle des eaux traitées
- ~ Accréditation ISO 14000, suite à la recirculation des eaux traitées

Faisabilité :

- ~ La formation a débuté
- ~ Plusieurs éléments de Gestion environnementale en place
- ~ Le traitement tertiaire dépend de la conjoncture économique du papier et du besoin environnemental lequel sera justifié par des études

Partenaires visés : Syndicat de Domtar , Domtar Inc., ministère de l’Environnement et de la Faune, Environnement Canada, autres compagnies, Comité ZIP du Haut Saint-Laurent.

Coût :

- ~ Formation 50 000\$
- ~ Gestion responsable 50 000\$ par année
- ~ Recirculation des eaux traitées ???\$
- ~ Traitement secondaire 6 000 000\$

Échéancier :

- ~ Étude qualitative sur les émissions atmosphériques 1996
- ~ Formation 1996
- ~ Gestion responsable Selon l’échéancier de l’ACPP
- ~ Études traitement tertiaire A déterminer
- ~ Étude d’attestation d’assainissement 1997-2001

Indicateurs d’atteinte de l’objectif :

- ~ Étude préliminaire sur la recirculation d’une partie des eaux traitées 1997
- ~ Maintenir l’enlèvement de 90 % de la DBO₅ et MES
- ~ Aucun dépassement des normes
- ~ Tous les employés formés (rappel annuel au besoin)
- ~ Études subséquentes sur les effets environnementaux au lac Saint-Louis, ne montrant aucune modification sur la qualité de l’écosystème récepteur

Références complémentaires :